

**RAPPORT DE CORRECTION
DE DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE**

Conception emlyon BS/HEC Paris

Concours BCE 2020

SOMMAIRE

Attentes du jury/Barème **2**

Conseils aux futurs candidats **7**

Les attentes du jury/barème

1. Les circonstances de cette année.

Cette année était tout-à-fait exceptionnelle, non seulement parce que les candidats ont eu une année scolaire perturbée, mais parce qu'il n'y a pas eu d'oraux, et que la sélection s'est faite dès l'écrit.

2. Le sujet et les difficultés rencontrées

Le sujet proposé se présentait cette année sous la forme classique d'une question, introduite par « peut-il ? ». Le thème de l'année (le désir) apparaît dans la formulation du sujet et n'a pu surprendre complètement les candidats, au moins dans sa forme.

Pour autant c'est un sujet dont le traitement réclamait une analyse précise, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord la question est complexe, ne serait-ce que par le paradoxe d'un désir envisagé, non comme instinctif et a-moral mais éventuellement civilisateur. Elle est complexe surtout, par le double sens de « civilisation » que les candidats n'ont pas toujours perçu. La civilisation peut s'entendre comme un processus, comme l'action de civiliser, mais aussi au sens de culture. On pouvait s'interroger sur l'articulation entre le désir et ses expressions culturelles ou même, pourquoi pas, sur "l'économie libidinale", quitte à la critiquer.

Peu de copies parviennent à articuler une réflexion à la fois sur le processus de civilisation et l'analyse critique d'une civilisation fondée sur la seule promotion du désir individuel.

Un effort de définition du terme de civilisation a pourtant souvent été tenté, mais elle est confondue, dans la quasi-totalité des copies, avec la notion de société, voire avec les notions d'ordre politique ou de civilité. Les candidats ont perçu que l'originalité du sujet se trouvait dans l'emploi du substantif « une civilisation » mais ils peinent à rendre explicite le double questionnement : le désir se laisse-t-il civiliser ? Mais aussi : une culture peut-elle se fonder sur la préoccupation collective d'une expression et d'une satisfaction des désirs ? Une civilisation peut-elle avoir pour but, pour valeur, pour fondement, cette satisfaction ?

Il était ainsi attendu, en tout premier lieu, une analyse du sujet, qui n'était pas cette année une simple confrontation de notions. Rappelons ici fortement la nécessité de soigner l'introduction qui doit rendre explicites les différents questionnements en jeu au cœur du sujet proposé. Certains candidats se contentent de reprendre des corrigés qu'ils ont pu travailler auparavant, et transforment le sujet ou (au mieux) le réduisent. La question devient « peut-on éduquer (contrôler, limiter...) le désir ? », ou « la société

peut-elle réprimer le désir ? », « la vie en société est-elle possible malgré le désir ? » ; la question de la régulation du désir supplante dans certaines copies la question de sa civilisation.

D'une façon plus générale, que les candidats sachent que le jury est extrêmement attentif à la spécificité de la question posée. Un trop grand nombre de candidats ne donne pas droit à la question telle que le sujet la pose, dans sa spécificité : si on interroge sur la civilisation du désir, il n'est pas de bonne méthode de lui substituer d'autres concepts : les hors sujets relatifs sont extrêmement nombreux. Une copie qui s'interroge sur les difficultés du sujet tel qu'il est posé, quitte à relever des incompréhensions ou des paradoxes, sera toujours valorisée, à la différence de celle qui traite le sujet mécaniquement, comme s'il s'agissait de n'importe quel intitulé sur le désir. La dissertation de culture générale n'appelle pas un traitement thématique de la question.

De même, la progression de l'argumentation est souvent mécanique, s'en tenant par exemple à l'opposition entre des désirs individuels sauvages et des normes extérieures, et produisant des plans antithétiques et formels. Ces copies confondent civiliser et régler au moyen de dispositifs externes, et rares sont celles qui envisagent précisément par exemple les processus de sublimation et de formation du désir (d'où un emploi peu efficace de Hobbes et de Freud, notamment). Les arguments (ce qui prétend l'être) sont exposés de manière « brutale » : « il y a une civilisation du désir car le désir est l'essence de l'homme » (avec une allusion maladroite à Spinoza), ou « il y a une civilisation du désir car le désir est mimétique », ou encore « on ne peut pas civiliser le désir car le désir est mimétique » (une référence récurrente à René Girard a pu produire le meilleur et le pire), « on peut civiliser le désir par les interdits » ... De telles « vérités » sont assénées sans véritable questionnement ni reprise du sujet dans sa problématique propre. Nous n'avons trouvé également aucun point de vue critique sur la catégorie de civilisation dans l'opposition -pour le coup très culturelle voire ethnocentrée- qu'elle présuppose au "sauvage", au non-civilisé.

Le concept de « désir » reste souvent un terme générique, utilisé comme allant de soi. Il est parfois confondu avec le plaisir principalement parce que l'expression du désir est confondue avec la satisfaction du désir. Quelques copies s'interrogent sur la pluralité des désirs, voire sur un « désir de civilisation » qui pourrait permettre une civilisation par le désir, et non seulement du désir.

La question était également complexe par son incipit : « Peut-il y avoir ? » qui engageait la double question de la capacité et de la légitimité, cette dernière s'avérant sans doute plus heuristique. Cette forme interrogative du sujet, et le double sens de « pouvoir », qui auraient pu impliquer une approche nuancée de l'apparente contradiction entre désir et civilisation, est purement et simplement oubliée par la grande majorité des copies.

Notons qu'il n'est pas question d'exiger des candidats qu'ils traitent exhaustivement de tous les sens possibles du sujet, mais bien qu'ils adoptent un axe de réflexion problématisant, qui ne les éloigne pas du problème de cette relation paradoxale entre civilisation et désir.

Enfin, les copies respectent en général les règles formelles de la dissertation (trois parties, une introduction et une conclusion), mais la composition est parfois peu cohérente. Si les copies purement récitatives, et qui multiplient les références sans réflexion semblent en nombre moins important cette année, le hors-sujet, lui, est fréquent, et il apparaît parfois évident que la copie est la reprise d'un corrigé préalablement travaillé : la formulation « peut-on éduquer le désir ? » revient par exemple fréquemment et peut donner lieu à des analyses pertinentes, mais lorsque la question devient « le désir est-il contradictoire avec la liberté ? », ou « les désirs sont-ils universels ? » on perd là totalement le lien avec la question posée.

L'organisation des parties dépend de la manière dont le terme « civilisation » a été compris. Si la civilisation est comprise comme un processus d'éducation, le plan le plus fréquent est : le désir est naturel, non « civilisable » (1), pourtant la civilisation exige d'éduquer le désir (2), un désir civilisé est source de bonheur et permet la vie en société (3). Plusieurs copies, généralement peu réussies, consacrent une première partie à la recherche individuelle du bonheur, puis enchaînent sur la société de consommation, et concluent sur la nécessité de « régler » le désir et de lutter contre « l'égoïsme » dans « nos sociétés occidentales ».

Si la civilisation est comprise par défaut comme « société », le plan le plus fréquent est : le désir nous divise et met en danger la civilisation (1), il faut régler (normer, contrôler) le désir pour « faire société » (2), la civilisation peut toutefois se fonder sur des désirs compatibles avec la vie en société sans mettre en cause notre liberté (3).

Un tel plan peut s'avérer pertinent si la dernière partie intègre la dimension civilisatrice du désir, et l'idée que le désir peut être éduqué et transformé (sublimé ?) par la civilisation. Un autre plan possible intègre également les deux sens de la civilisation : toute civilisation est façonnée par le désir (1) mais peuvent s'opposer le principe de plaisir et le « principe de civilisation » (le titre de l'ouvrage de Freud est commenté à partir de l'allemand dans une copie) (2). Enfin, la civilisation « du » désir consiste à « bien » désirer, moins à désirer certains objets qu'à désirer d'une certaine manière (certaines copies ouvrent leur réflexion sur des désirs « civilisés » comme le désir de plaisir esthétique, moral, ou encore introduisent l'idée d'un « désir de civilisation »).

La troisième partie est souvent décevante : les candidats ne savent pas trop quoi écrire, faute de renouveler le sens de "civilisation". Deux bonnes voies se dégagent cependant : soit, une tentative pour redéfinir le désir dans sa dimension intersubjective, en faisant appel à la notion d'altérité (Lévinas). Soit, un recours à l'art comme exemple de « civilisation du désir ». Certaines copies s'intéressent à la « société de consommation » (en référence à Baudrillard, ou à Guy Debord et à la Société du spectacle) parfois de façon maladroite et superficielle, mais cette référence permet, ici ou là, de bons développements sur ce que peut être une « civilisation du désir » contemporaine.

3. L'échelle des notes

A) Les copies qui ont été valorisées

1. Les copies de bon niveau - qui ont pu être notées 14-15 et au-delà - comprennent le double sens de la question : une civilisation du désir au sens de son contrôle ou de sa socialisation, ou une civilisation du désir au sens de sa domination dans les valeurs. Ces copies ne font pas la confusion presque générale dans les autres copies avec la socialisation ou la coexistence sociale. On peut imaginer de faire coexister voire de faire converger des désirs (des désirs communs), sans pour autant produire une civilisation au sens du principe universel d'humanité. Ces copies estiment, de façon pertinente, que la civilisation n'est pas la même chose que la société. Nous pouvons parfaitement concevoir qu'il y ait une société du désir. L'utilitarisme de Stuart Mill, ou de Bentham, ne disent pas autre chose. Une société du désir peut-être compatible avec une civilisation politique, comme par exemple chez les grecs, ou une civilisation de la guerre ; la hiérarchie des principes est alors structurée de telle manière que le désir et son encadrement sont alors un moyen, mais jamais une fin.

Ces quelques très bonnes copies comprennent, par moment, la radicalité du sujet : une civilisation du désir ne serait pas seulement une régulation des désirs, mais bien une civilisation qui placerait le désir au centre, qui en ferait le principe ou le bien suprême de l'humanité ; d'où le singulier du désir dans le sujet, que ces copies ont commenté [il n'est pas écrit civilisation des désirs, mais civilisation du désir ; de même, la question : « Peut-il y avoir une civilisation du désir ? » n'est pas la même question que : « Peut-on civiliser le désir ? »]. Posée ainsi, la question retrouve tout son sens : le désir peut-il donner une finalité suprême à l'humanité dans son devenir ? Or, certaines copies se demandent : qu'est-ce qu'une civilisation, sinon le processus par lequel une société pense son histoire, son progrès, en vue d'un bien qui soit au-delà de l'histoire ? La civilisation, à l'image de la culture, est irréductible à la socialité, précisément parce qu'elle est définie par un progrès indéfini vers l'esprit, vers le pouvoir symbolique, vers l'universalité de l'homme.

Les meilleures copies ont donc tenté d'opposer la société du désir et la civilisation. Une civilisation du désir – peut-être la nôtre - est selon elles une civilisation en crise, puisqu'elle s'en remet à l'administration des choses, ou plutôt aux valorisations érotiques, comme le montrent certaines copies en commentant Les choses de Perec. D'autres en viennent à penser la civilisation du désir comme la mort de la civilisation : non pas qu'il n'y ait plus de socialisation ou de civilité, mais au sens où une civilisation vise au-delà de la nature humaine, de la vie même, pour penser un mode idéal de signification et d'existence. Une civilisation est vivante quand elle donne à l'homme un sens au-delà de son existence d'être animal et naturel.

2. A côté de très nombreuses copies qui rabattent le désir sur le désir animal et charnel, certaines très bonnes copies évoquent la positivité civilisationnelle du désir comme par exemple le désir d'immortalité. Certaines, inspirées des analyses de Platon dans le Banquet, évoquent à bon droit qu'il y a un désir théorique, un désir de savoir, un amour de la sagesse.

Ces copies travaillent la question de la différence entre désir humain et désir animal. Les analyses de Platon, dans le *Philèbe*, ou, dans un autre registre, celles de Pascal, sont très éclairantes sur ce point. Le désir est bien de l'ordre de la pensée, alors même qu'il trouve sa source dans la chair. Une bonne copie indique que le désir humain relève de la logique de la représentation ; que par conséquent, il relève autant du discours que du corps. Une copie fait un remarquable usage de Racine en montrant que le désir de Phèdre est un désir par le discours, un désir qui se réalise dans et par le langage, et rien d'autre.

C'est donc en donnant droit à la part symbolique ou théorique du désir que l'on peut penser une civilisation qui fasse du désir un moteur d'universalité, ou d'idéalité, ou de culture pour l'homme. Le désir de vérité, ou le désir de justice [exemple, *I have a dream* de Martin Luther King] sont cités dans ce sens. On a valorisé les copies qui donnent leur part à la dimension idéale du désir. Quelques bonnes copies se servent également de l'approche de Platon dans la *République VIII* pour dire que la démocratie est, d'une certaine manière, une civilisation du désir. Reprenant les critiques de Platon, elles écrivent qu'une société peut très bien poser le principe de la coexistence des désirs, sans jamais produire la justice, parce que la logique du désir laisse chacun être « le citoyen qu'il désire ». Une copie, dans la même logique, fait usage de *De la démocratie en Amérique* de Tocqueville.

B) Les copies les plus faibles.

Les copies les plus faibles cumulent les défauts de rédaction (orthographe, syntaxe) et d'organisation des idées (la succession des « arguments » est incohérente et ne produit parfois aucun sens). Les copies faibles se fourvoient dans une lecture formaliste du sujet ou s'en éloignent par de longs développements sur la relativité des désirs (une copie s'étonne par exemple qu'il puisse y avoir une seule civilisation du désir et renchérit en se demandant si nous pouvons avoir tous des désirs identiques à ceux de nos voisins).

Nous avons réservé les notes les plus basses (entre 1 et 5) à des travaux particulièrement indigents. Toute tentative, même maladroite, pour réfléchir sur la question posée, tout effort de démonstration ou d'argumentation a été valorisé. Ainsi, des copies un peu supérieures qui ont pu obtenir entre 7 et 9, s'efforcent de donner un sens à l'expression « la civilisation du désir » même si elles peinent à le faire car elles optent pour des problématiques trop artificielles ou à la périphérie du sujet proprement dit (« la civilisation du désir est-elle compatible avec la liberté ? » par exemple, ou « peut-on socialiser le désir ? »). Même si ces copies restent peu conceptuelles, elles font preuve d'un effort pour organiser une réflexion progressive ; elles utilisent des références appropriées et problématisent au moins un des sens du sujet. Les copies qui s'essaient à déployer différentes définitions du désir ou des distinctions que la notion appelle (*cupiditas* / *dilectio*, par exemple), ont été valorisées.

Entre 10 et jusqu'à 13, les copies arrivent à déployer un peu l'idée que le désir doit faire une place à autrui et parviennent à lier l'exigence d'éducation du désir et la civilisation comme finalité culturelle commune. Même si certaines copies traitent la question sur une modalité trop étroitement politique (plus que juridique) - avec Hobbes notamment

- l'effort de réflexion et d'organisation permet de dépasser la moyenne. Toute distinction conceptuelle (entre désir et pulsion, entre désir et jouissance) si elle conduit à mieux définir la « civilisation du désir », était bienvenue.

Pour finir, nous voulons insister sur le fait qu'ont été valorisées les copies qui manifestaient un tant soit peu de conviction : elles défendaient une thèse, une position rationnelle, voire plus modestement, une opinion raisonnée. Nous avons malheureusement lu beaucoup de récitations sans désir de penser.

Conseils aux futurs candidats

Nous avons été très étonnés de retrouver dans plus de deux tiers des copies exactement les mêmes références, et les mêmes analyses de référence, sans que ces dernières soient toujours en rapport avec la question posée. Il est donc évident que les candidats font, pour beaucoup d'entre eux, peu de cas des cours de leurs professeurs de lettres et de philosophie, qu'ils consultent les mêmes sites ou les mêmes ouvrages commerciaux destinés aux préparatoires, et qu'ils apprennent tous les mêmes résumés. Les candidats doivent savoir qu'ils perdent de nombreux points en pratiquant ainsi. Il est impératif qu'ils travaillent le cours de leurs professeurs et qu'ils fassent d'eux-mêmes les lectures que ces derniers leur conseillent. Les meilleures copies sont celles qui, travaillant leurs lectures personnelles et construisant une culture générale authentique, ont fait preuve de précision dans les références, sans toutefois tomber dans les stéréotypes.

Nous devons également rappeler que la correction de la langue écrite, de l'orthographe, de la syntaxe, est un critère positivement pris en compte dans la notation. Nous avons été confrontés à une excellente copie sur le fond, qui aurait mérité un 20, mais que nous n'avons pu noter que 17 en raison d'un grand nombre de fautes d'orthographe. Nous conseillons donc aux candidats de travailler, dans l'année, la correction de la langue écrite comme une exigence à part entière de l'épreuve.